

Commission permanente du 23 février 2018

## La Région soutient les grandes institutions culturelles du Grand Est

La Commission permanente du Conseil régional du Grand Est de ce vendredi 23 février 2018, placée sous la présidence de Jean Rottner, a attribué plus de 3,3 millions d'euros de subventions à 5 institutions culturelles d'envergure.

La Région Grand Est inscrit dans ses priorités le développement et l'attractivité des territoires notamment au travers de la culture. Pour y parvenir, la Région s'appuie sur une politique qui conjugue à la fois le soutien à la création artistique, la professionnalisation, la sécurisation des parcours professionnels, la mise en réseau des acteurs culturels et le soutien aux projets associatifs, aux équipements culturels et patrimoniaux du Grand Est.

Concernant les grandes institutions culturelles qui font vivre la culture dans le Grand Est, la Région a attribué ce jour plus de **3,3 millions d'euros** pour soutenir les programmes 2018 des cinq structures suivantes :

- [Le Ballet National de Nancy et de Lorraine](#) - Centre Chorégraphique National, dédié aux écritures chorégraphiques contemporaines. Sous la direction de Petter Jacobsson, les 26 danseurs de ce Ballet, forment ainsi l'une des compagnies chorégraphiques contemporaines de création et de répertoire les plus importantes d'Europe. La Région a attribué ce jour une subvention de plus d'**1 million d'euros**.
- Le syndicat mixte de [l'Orchestre National de Lorraine](#) (ONL), qui bénéficie d'une aide régionale d'**1,87 million d'euros**. Préparant l'arrivée de David Reiland, l'ONL aborde un répertoire des plus variés, composé d'œuvres classiques jusqu'à la création contemporaine, avec une affection particulière pour la musique française. L'orchestre se produit à l'Arsenal, dans le Grand Est, mais également dans toute la France et à l'international.
- [La Comète](#), scène nationale de Châlons-en-Champagne, dirigée par Philippe Bachman, offre une programmation dramatique, pluridisciplinaire et la programmation de ciné d'art et essai dont le festival War on Screen. L'aide régionale est de **173 000 €**.
- [Le Manège de Reims](#), scène nationale, dirigée par Bruno Lobé, bénéficie d'une aide régionale de **177 000 €**. Cette scène déploie ses activités sur trois ensembles : le théâtre, le cirque et le studio, nouvel équipement créé en 2017 et qui accueille les artistes en création au Manège et plus largement les équipes inscrites sur le territoire régional.
- [La Remca](#) (Régie des Equipement Musiques et Cultures Actuelles) dont la programmation dans la salle de [la Cartonnerie](#) à Reims diffuse les artistes nationaux et internationaux de musiques actuelles : l'aide régionale s'élève à **80 000 €**.

Par ailleurs, lors de la Commission permanente de ce jour, la Région a également approuvé un contrat de partenariat 2017-2019 avec l'Etablissement Public de Coopération Culturelle **L'Autre Canal** à Nancy (54).



Le Manège de Reims – le FRAC Lorraine – l'Orchestre National de Lorraine © Pascal Bodez – Région Grand Est